

## Trois questions particulières sur le plein-emploi, les maisons des aînés et l'axe économie-culture

Second mémoire soumis aux consultations préparatoires au Budget 2021-2022

Pierre Fortin  
Département des sciences économiques  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal  
([fortin.pierre@uqam.ca](mailto:fortin.pierre@uqam.ca))

31 janvier 2021

### Q Quand saurons-nous que l'économie sera revenue à son plein potentiel ?

R Nous le saurons quand nous aurons atteint le plus bas taux de chômage qui sera soutenable sans accélération soutenue de l'inflation. Christina et David Romer, professeurs à l'Université de Californie à Berkeley et membres du comité du National Bureau of Economic Research sur la datation des cycles économiques aux États-Unis, viennent de démontrer que le taux de chômage reste la mesure macroéconomique la plus fiable du potentiel inutilisé<sup>1</sup>.

Quel est ce taux de chômage cible au Québec? Probablement 5 %, soit le niveau effectivement atteint en 2019. L'inflation de l'IPC hors aliments et énergie au Québec est passée de 2 à 3% de janvier à mai 2019, mais s'est ensuite stabilisée à 3% de juin à novembre 2019, puis est redescendue à 2 % de décembre 2019 à mars 2020. Donc, pas de signe évident d'une accélération soutenue de l'inflation avec un taux de chômage de 5 % avant la pandémie. Il est parfaitement indiqué d'explorer la possibilité de rétablir le taux de chômage du Québec à ce niveau de 5 % tout en surveillant prudemment l'évolution du taux d'inflation hors aliments et énergie.

Il faut éviter de baser l'orientation budgétaire du Québec sur des estimations de « solde budgétaire structurel » comme il s'en produisait à la tonne dans les années 1980 et 1990. La littérature de recherche contemporaine (par exemple, James Hamilton de Californie à San Diego<sup>2</sup>, Peter Phillips de Yale, Paul Krugman de CUNY, Dupraz et autres de Californie à Berkeley<sup>3</sup>) rejette maintenant sans ambages la méthodologie qui sous-tend ces estimations.

Sur le taux de chômage, il importe également de garder à l'esprit deux choses. Premièrement, 1 point de pourcentage de chômage de moins au Québec (comme 5 % au lieu de 6 %) équivaut à 50 000 emplois de plus environ. Ce n'est pas rien. Deuxièmement, selon Statistique Canada, tel que mesuré, un taux de chômage de 5 % au Québec équivaut à un taux de 4 % environ aux États-Unis. Il faut ajuster ses lunettes quand on se compare.

---

<sup>1</sup> Christina et David Romer, « NBER business cycle dating: Retrospect and prospect », Document de recherche, Department of Economics, UC Berkeley, décembre 2019. À paraître dans l'*American Economic Review*.

<sup>2</sup> James Hamilton, « Why you should never use the Hodrick-Prescott filter », *Review of Economics and Statistics*, vol. 100, n° 5, pages 831-843, 2018.

<sup>3</sup> Stéphane Dupraz, Emi Nakamura et Jón Steinsson, « A plucking model of business cycles », Working Paper No. 26351, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, décembre 2019.

**Q Est-ce que l'addition de 2 600 places dans les CHSLD et maisons des aînés pendant les quatre années 2019 à 2022 correspond au rythme permettant de répondre adéquatement aux besoins de la population croissante des aînés (et tout particulièrement des 85 ans ou plus) ?**

R Non. Afin simplement de maintenir l'offre de places de 2018 (42 000 places) inchangée en proportion de la demande d'hébergement dans les années 2019 à 2030, on peut calculer immédiatement que le rythme annuel de reconstruction des CHSLD vétustes et de construction de nouvelles maisons des aînés devrait s'établir à 2 600 lits à installer en remplacements et ajouts chaque année en moyenne, et non de 2 600 lits à tous les quatre ans. Les 2 600 lits prévus de 2019 à 2022 sont un progrès notable par rapport aux années antérieures, mais ça en prendrait encore quatre fois plus par année. Et pour en ajouter là-dessus, je note qu'au départ les 42 000 lits disponibles en 2018 font déjà face à une file de 2 500 personnes en attente d'une place.

**Q Faut-il appuyer l'intention du premier ministre Legault d'accélérer l'investissement en culture ?**

R Absolument. C'est fondamental, non seulement parce qu'à court terme il faut aider les artistes à traverser la pandémie, mais aussi parce qu'à long terme la culture est un vecteur potentiel important de la croissance économique en même temps que du renforcement de l'identité québécoise.

L'industrie culturelle est confrontée à de gigantesques économies d'échelle<sup>4</sup>. Par exemple, un film qui coûte 10 M\$ à produire ne peut être rentable que si le bassin de spectateurs potentiels est suffisamment important. Même chose pour plusieurs autres productions culturelles. Le marché québécois à lui seul est trop exigü pour satisfaire à la contrainte économique de l'échelle de production nécessaire.

Donc, le choix est le suivant : ou bien l'industrie québécoise ne continuera à offrir, sauf exception<sup>5</sup>, que des petites productions concentrées sur le marché local, restera très dépendante des aides de l'État et menacera de faire périr la culture d'ici ; ou bien elle s'internationalisera en offrant aussi des produits exportables, deviendra financièrement autonome, et contribuera à la croissance économique du Québec tout comme des pays moyens ou petits, la Corée et le Danemark entre autres, le font avec succès maintenant.

Il va de soi que, si le Québec vise à décoincer sa culture de sa petite taille démographique et à la renforcer en optant pour l'internationalisation, la gestion de l'interface entre notre langue française et le véhicule international qu'est la langue anglaise va poser un défi majeur (moins, évidemment, en musique ou en danse !). Mais il faut sortir du cadre et relever ce défi sans complexe. J'espère sincèrement qu'un geste comme la nomination de Louis Morissette au conseil d'administration d'Investissement Québec est un signe que l'intérêt nouveau manifesté par le gouvernement dans ce domaine, capital pour l'avenir de notre identité spécifique et de notre économie, annonce un printemps qui va marquer notre époque.

---

<sup>4</sup> Pierre Fortin et Pierre Emmanuel Paradis, « La dynamique des entreprises culturelles du Québec et l'impact de l'aide fiscale à la production sur leur santé financière », Mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, octobre 2014.

<sup>5</sup> O.K., on peut voir émerger un Robert Lepage, une Céline Dion, un Yanick Nézet-Séguin, une Louise Penny, un Guy Laliberté, un Michel Rabagliati ou une Louise Lecavalier de temps en temps, mais ils sont si peu nombreux par rapport à l'immense potentiel inexploité du Québec.